

Manifestation du 15 octobre 2013 à Paris
Intervention de Thierry LEPAON, Secrétaire général de la CGT

Chers Camarades,

A l'appel de vos syndicats, vous êtes venus porter vos revendications vos aspirations pour sortir le pays de la crise et ouvrir une période de progrès social.

Au même moment, dans les entreprises, dans les départements et localités d'autres salariés, des camarades également, se rassemblent, se sont déjà rassemblés ou se rassembleront, porteurs des mêmes exigences.

Par trois fois au moins, durant cet automne et aujourd'hui même, les représentants du peuple vont discuter et voter sur des textes qui nous concernent directement en tant que salariés.

C'est d'abord la nouvelle loi de réforme des retraites. C'est la loi de finance, le budget de l'Etat.

C'est aussi le budget de notre Sécurité Sociale.

Les trois sont évidemment liés.

C'est encore au prétexte de déficits des caisses et d'une politique d'austérité, que l'on veut nous imposer cette nouvelle réforme des retraites sous le regard attentif de la Commission européenne.

Nous refusons tout simplement cette approche.

C'est justement à cause des politiques économiques et sociales suivies, à cause de l'austérité imposée aux peuples européens et au peuple français en particulier, à cause des budgets de rigueur, à cause des règles et législations existantes que les déficits existent, qu'une réforme des retraites entraîne une autre réforme des retraites encore plus régressive pour les salariés et les retraités que la précédente.

Nous refusons cette spirale infernale qui nous tire vers le bas. Les politiques suivies ne sont pas la solution; elles sont le problème.

Nous!, nous sommes porteurs de solutions. Nous voulons être entendus.

C'est le sens de notre journée d'actions.

C'est d'abord notre travail et notre travail seul qui crée la richesse.

C'est notre travail qui finance donc notre système de retraites par répartition.

Nous réaffirmons ici notre attachement indéfectible à ce système basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Il a fait ses preuves.

Nous n'acceptons pas d'être dépossédés de ce qui nous appartient.

Volontairement grâce aux cotisations sociales, nous avons mutualisé, nous avons socialisé une partie de notre salaire pour notre protection sociale.

C'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

C'est de cela dont vous discutez Mesdames et Messieurs les parlementaires.

C'est de notre salaire et de la répartition des richesses par le travail.

Qui peut sérieusement contester que l'augmentation des salaires et le plein emploi, non seulement permettraient d'assurer la pérennité de notre système mais largement de l'améliorer.

C'est d'abord sur le niveau des salaires qu'il faut agir.

La CGT revendique un salaire minimum d'embauche de 1700 euros pour un salarié sans qualification en début de carrière.

C'est socialement juste et bon pour le développement économique.

Il faut augmenter les salaires!

Le Smic est de la responsabilité du gouvernement.

Alors qu'il assume sa responsabilité !

Et nous assumerons les nôtres pour reconstruire partout des grilles salariales dans nos entreprises et nos professions qui tiennent compte des qualifications.

C'est aussi le volume d'emplois et la qualité des emplois.

Plus d'emplois, ce sont évidemment davantage de cotisations qui rentrent dans les caisses.

Arrêtons d'abord la casse de l'emploi chez Alcatel Lucent, à Air France, dans toutes les entreprises de l'automobile comme à PSA, dans la chimie, dans la banque, à la FNAC et dans tant d'autres entreprises.

Les lois actuelles, la réglementation existante permettent aux groupes de jouer avec l'emploi, de licencier à peu de frais.

C'est votre responsabilité, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

Agissez à ce niveau, modifiez les lois que vous avez faites pour contraindre enfin les groupes à avoir une autre politique de l'emploi.

Nous, dans nos services, dans nos ateliers, nous devons agir, porter nos revendications pour exiger les créations d'emplois nécessaires pour bien faire notre travail, donc créer de la richesse.

Ainsi nos salaires et le plein emploi sont le terreau fertile qui permet une protection sociale de haut niveau, assise sur le travail.

Salaires, emplois, protection sociale sont intimement liés.

La CGT a cette approche globale.

Que l'on ne compte pas sur la CGT pour lâcher un seul morceau de ces trois piliers.

C'est notre travail qui finance la Sécurité sociale.

Il produit en abondance la richesse mais cette richesse nous échappe et profite à une infime minorité.

16,2 milliards d'euros: c'est le déficit de la sécurité sociale en 2013.

La loi sur le Crédit impôt compétitivité emploi, à elle seule, votée cette année par les mêmes qui s'apprêtent à augmenter notre durée de cotisation, à tondre les retraités et plumer la jeunesse, distribue sans condition et sans contrôle 20 milliards d'euros aux entreprises.

Les seuls groupes du CAC 40 prévoient de distribuer 40 milliards aux actionnaires.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, vous vous préparez à voter des budgets d'austérité et une nouvelle loi injuste, inéquitable, inefficace et contraire aux intérêts des salariés.

Vous voulez allonger la durée de cotisations pour nos retraites et en diminuer, de fait, le niveau des pensions

En plus de cette injustice, c'est encore nous qui allons payer, au bout du compte, l'exonération de la hausse de la part patronale des cotisations.

Pourtant il est parfaitement possible de faire autrement pour financer notre système de retraites et ouvrir de nouveaux droits pour les salariés et les retraités.

La CGT a fait des propositions très concrètes en ce sens. Nous vous les avons exposées.

Il s'agit notamment :

- De moduler le calcul de la cotisation employeur en fonction de la politique salariale et d'emploi,
- De créer une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an,
- D'assoir l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations,

Cette réforme du financement de notre système de retraites permettrait alors

- de rétablir l'âge légal de départ à 60 ans,
- de reconnaître la pénibilité par des départs anticipés,
- d'assurer une retraite équivalente à au moins à 75 % du salaire d'activité pour une carrière complète avec un minimum à 1700 euros,
- d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,
- de valider les années d'études et de précarité subies,

- de calculer la pension sur la base des 10 meilleures années au lieu des 25 pour le régime général,
- d'indexer les pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.

La CGT s'adresse solennellement à la jeunesse.

Seul notre système de solidarité intergénérationnel permet de garantir l'avenir et de donner des certitudes.

Nous avons construit ce système, lui seul mérite notre confiance; tous les autres sont porteurs d'incertitudes et soumis aux aléas de la conjoncture comme le montrent des exemples étrangers.

Nous avons largement les moyens de le financer et de l'améliorer. Ensemble nous nous battons, nous nous battons.

Dans les circonstances et les conditions actuelles du travail parlementaire et de l'action, la CGT fait et fera tout pour gagner des avancées aussi petites soient-elles.

Les petites avancées apportées dans le projet de loi et la discussion parlementaire sur l'apprentissage, les années d'études et la pénibilité sont à mettre à l'actif de la confrontation des idées que nous avons initiées et de votre mobilisation.

C'est le fruit de notre travail syndical.

Néanmoins, la logique générale de la réforme, et notamment l'allongement de la durée de cotisations et le report de 6 mois de la revalorisation des pensions est une logique socialement très régressive, dans le prolongement des réformes Balladur et Fillon.

Nous devons continuer à agir partout dans nos entreprises, sur les territoires, pour défendre nos intérêts communs de salariés : pour nos salaires, nos emplois, et notre protection sociale.

Les richesses que nous créons par notre travail et nos qualifications ne doivent pas aller à la finance et dans les paradis fiscaux, mais aux salaires, à l'emploi, à l'investissement et la recherche... et au financement de notre protection sociale.

Par nature, notre système de protection sociale nous unit et nous solidarise.

C'est à cela que nous devons travailler pour défendre nos intérêts communs de salariés.

Alors partout, à tous les niveaux, sur nos lieux de travail comme dans toutes les instances, dans les institutions et aujourd'hui dans la rue, la CGT, toutes ses organisations, ses responsables et ses adhérents doivent agir pour créer les conditions de l'unité de lutte.

La Sécurité sociale nous appartient.

C'est notre affaire; alors occupons-nous de nos affaires.

Personne ne peut parler à notre place.

Alors parlons-nous mêmes, faisons-nous entendre !

Que vivent partout l'action et l'intervention des salariés pour la défense de leurs intérêts ! ■